

Pour votre sécurité, apprenez la signalisation du tramway.



Feu rouge clignotant : arrêt absolu.

Présent à certaines intersections, notamment aux giratoires, ce feu signale le passage imminent d'une ou plusieurs rames. Lorsqu'il clignote, arrêt obligatoire ; redémarrage une fois le feu éteint.



Attention, traversée d'une voie de tramway.

Situé aux intersections avec la voie du tramway, ce panneau est souvent accompagné du feu rouge clignotant et rappelle que le tramway est prioritaire.



Attention, passage d'une voie de tramway.

Vous approchez d'une voie de tramway. Soyez vigilant et ralentissez.



Feu rouge clignotant piétons : interdiction de traverser la plateforme.

Ce feu est placé dans certaines zones et gère les traversées piétonnes de la plateforme. Lorsqu'il est rouge, il annonce l'arrivée imminente de rames dans les deux sens et l'interdiction absolue de traverser la plateforme.



Voie réservée au tramway, interdiction d'y circuler ou d'y stationner.

Dans tous les cas,
souvenez vous :

**le tramway
est toujours
prioritaire.**

Pour plus d'infos, demandez notre dépliant sécurité.

Mission Tramway : **05 56 99 88 56**

Esplanade Charles de Gaulle 33076 Bordeaux cedex